

Commande Internet non conforme

Par havanaroom, le 10/08/2012 à 18:18

Bonjour,

J'ai commandé le 26 juin 2012 sur ethylotest.com 2 éthylotests (éthylotest gratuits et frais de port à 0.99 €) et validé cette commande avec ce montant. J'ai été débité de 29.99 € et le commerçant me soutient - sans le prouver - que j'ai coché une case pour fourniture d'un triangle de présignalisation et d'un gilet réfléchissant en plus de la commande des 2 éthylotests.

Pour ma part, je suis sûr de n'avoir ni coché ni décoché de case validant cette commande groupée.

Que puis-je faire pour contraindre le commerçant à ma fournir la preuve que j'ai commandé ces trois articles ?

De plus, la commande ne m'a pas, à ce jour, été livrée.

Est-il possible d'annuler légalement celle-ci et de demander le remboursement de la somme réglée ?

Merci aux contributeurs qui m'éclaireront sur ces points.

Bien cordialement.

Par janus2fr, le 10/08/2012 à 18:24

Bonjour,

Les sites de vente que je pratique envoient systématiquement un mail avec récapitulatif de la commande, de plus, les commandes sont consultables sur le site dans la rubrique "mon compte".

Qu'en est t-il dans votre cas ? La commande fait t-elle bien apparaître les éléments que le vendeur vous compte ?

Par havanaroom, le 11/08/2012 à 12:07

Aucunement.